

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 069-216902734-20241009-VILLE\_2024DC251-AU



Mairie de Corbas  
Place Charles Jocteur  
69960 CORBAS

tél : 04.72.90.03.00

Courriel : [accueil@ville-corbas.fr](mailto:accueil@ville-corbas.fr)

## ACTE DE RENOUELEMENT DE CONCESSION

### Concession n° 8/E/8

Le maire de la commune de Corbas,

Vu la demande présentée par Mlle CROLLET Françoise domiciliée, à CORBAS (Rhône), 2 rue des Marronniers et souhaitant obtenir le renouvellement de la concession n°8/E/8.

Il est accordé une concession quinzenaire au nom de Mme PATER Paulette, Valérie, Clarisse à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de **renouvellement** pour une durée de quinze ans prenant effet le 10 août 2022 et expirant le 10 août 2037.

La concession est accordée moyennant la somme de cinq cents Euros, qui a été versée au trésor public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 2 octobre 2024

Le Maire

